

## Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 01 mars au 03 mars 2023

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 01 mars et le 03 mars 2023

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	01/03/2023	FR0010313833	7 000	96,4905	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	02/03/2023	FR0010313833	7 000	95,5361	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	03/03/2023	FR0010313833	7 000	98,9615	XPAR
<b>TOTAL</b>				<b>21 000</b>	<b>96,9960</b>	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema : <https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2022/>